



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 19 mai 2022
Convocation du : 13 mai 2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le dix neuf à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESEBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Louis MERTEN, Jean-Michel MONPAYS, Catherine DE PARIS, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Thomas BLACTOT

DE22.086

**PROMOTION SANTE HANDICAP
PROJET PROTOXYDE D'AZOTE
CONVENTION**

Autorisation - Approbation

380

Dans le cadre de sa politique volontariste en matière de santé et du projet « Protoxyde d'azote », le service Promotion Santé Handicap coordonne les actions de sensibilisation aux risques liés au protoxyde d'azote.

L'objectif attendu est de sensibiliser les différents publics aux effets du protoxyde d'azote et aux addictions qui y sont liées. Des actions de sensibilisations dans les collèges et lycées de la ville vont être mises en place avec plusieurs intervenants : la compagnie La belle Histoire et du personnel médical du Centre Hospitalier Armentienois.

Dans ce cadre, la Ville va s'associer à plusieurs prestataires et partenaires dans la mise en œuvre du programme d'actions. 1 200€ ont été inscrits au budget du service pour l'exercice 2022 et le Service Promotion Santé Handicap va répondre à un appel à projets de l'Agence Régionale de Santé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et l'ensemble des documents liés au projet « Protoxyde d'azote ».

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAËSEBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille